

Vous travaillez dans le remorquage ? Votre salaire va augmenter !

- ✓ Indexation + 0,79% sur les salaires barémiques à partir du 1^{er} mai 2020.

SALAIRES BAREMIQUES

- Entreprises de remorquage, poussage ou halage de bateaux de mer dans les eaux intérieures

Avance brut dans le système de travail, 1 semaine de prestation et 2 semaines de repos		
	Salaire mensuel	Salaire horaire
Capitaine	3.422,12	24,6491
Timonier	2.945,85	21,2186
Mécanicien	3.258,60	23,4713
Assistant mécanicien	2.829,77	20,3825
1er matelot	2.748,27	19,7955
2ème matelot A	2.646,22	19,0604
Stagiaire	1.501,44	10,8147

Votre Liberté
Votre Voix

